



*«Il est largement reconnu que le développement du droit international au cours des 70 dernières années a été, dans une large mesure, réalisé directement ou indirectement grâce aux efforts de la Commission du Droit International. Même si le travail de la Commission est tenu en haute estime, la Commission reste un instrument sous-évalué dans le système mondial et pas pleinement utilisé au sein des institutions normatives. Elle a encore beaucoup à offrir, en plus des grands projets de codification qu'elle a déjà accomplis.»*

Ambassadeur Andréas D. Mavroyiannis

Candidat de la République de Chypre à l'élection à la Commission du droit international des Nations Unies 2023-2027

La République de Chypre est heureuse de présenter la candidature de l'Ambassadeur Andréas D. Mavroyiannis à la Commission du droit international des Nations Unies (CDI) pour la période 2023-2027. Diplomate unanimement respecté et expert en droit international avec une vaste expérience, Andréas Mavroyiannis est éminemment qualifié pour servir à la Commission.

La candidature de l'Ambassadeur Mavroyiannis s'appuie sur deux qualités: ses qualifications universitaires et professionnelles et son approche au droit international, qui a été façonnée par une longue carrière dans la représentation d'un petit État, sortant de la décolonisation, dont l'existence repose en grande partie sur le droit international.

Le prisme à travers lequel l'Amb. Mavroyiannis contribuera aux travaux du CDI, au cas où il est élu, est la ferme conviction que le droit international est la clé de voûte d'un multilatéralisme efficace, et que l'élaboration de règles internationales et l'établissement d'une culture de respect de ces règles par les États est le seul moyen pour répondre aux objectifs communs de l'humanité. La communauté internationale des États - avec des organes comme la CDI en première ligne - doit jouer un rôle plus important dans la lutte pour intégrer les règles dans les relations internationales et intégrer la dimension juridique dans les processus décisionnels à la fois des États et de la communauté internationale organisée.

Travailler sur la base de règles est le seul moyen d'éliminer les doubles standards et les injustices et chaque partie du système a une place et un rôle à jouer dans ce domaine. La Commission dispose des outils, du mandat et du capital humain pour apporter des solutions dans les domaines où la codification fait défaut, tandis que de nouveaux domaines émergent à mesure que la réalité progresse. Elle a également un rôle important à jouer dans la clarification de la définition et la portée des concepts importants se rapportant au droit international coutumier ou s'inscrivant dans les traités. L'un des objectifs de la Commission devrait être le renforcement de l'état de droit au niveau international et la contribution à la sécurité juridique dans différents domaines du droit.

## Qualifications

L'Amb. Mavroyiannis est un diplomate de carrière possédant une vaste expérience pratique dans différents domaines du droit international, allant du droit international général et du droit de la mer à la justice pénale internationale et au droit international humanitaire. Il a été deux fois Représentant permanent de Chypre auprès des Nations Unies à New York, il a dirigé la première présidence chypriote de l'Union européenne en tant que Ministre Adjoint des Affaires européennes et a exercé ses fonctions de manière continue depuis septembre 2013 en tant que négociateur de la communauté chypriote grecque aux négociations pour le règlement du problème chypriote, qui se déroulent dans le cadre de la mission de bons offices du Secrétaire général des Nations Unies à Chypre.

En tant que négociateur en chef du processus de paix à Chypre, l'Amb. Mavroyiannis a traité en profondeur une multitude de questions liées à la réparation des conséquences du conflit et à la réorganisation de Chypre prévoyant de passer d'un État unitaire à un État fédéral lors de sa réunification, y compris tous les aspects de la gouvernance et de la structure constitutionnelle de l'État, le respect de l'accord de paix avec l'acquis de l'Union européenne, la construction d'un régime de restitution (ou de remèdes alternatifs là où elle n'est pas possible, compensation ou autres) des biens dont les personnes ont été dépossédées à la suite d'un conflit armé, la négociation d'ajustements territoriaux, la conception d'institutions économiques nationales fonctionnelles et efficaces après le règlement, et parvenir à un accord sur les arrangements de sécurité pour une Chypre réunifiée.

En tant que Représentant permanent de Chypre auprès des Nations Unies, il a été Président de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa 74e session (2019-2020), Président du Comité des relations avec le pays hôte (2019-2021 et 2003-2008), Rapporteur de la

3e Conférence internationale sur le financement du développement (Addis-Abeba, 2015), Vice-président de la 62e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (2007-2008), Facilitateur nommé par PGA sur «la question du veto» dans le cadre du Groupe de travail sur la «Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et d'autres questions liées au Conseil de sécurité». En 2008, il a présidé un processus global sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, auquel plus de 60 États membres de l'ONU ont participé et qui a abouti à un projet de réforme du Conseil de sécurité, présenté au président de l'Assemblée Générale en mars 2008. L'Amb. Mavroyiannis a également présidé de nombreuses conférences et réunions des Nations Unies, notamment le Comité de la Charte, la 14e Réunion des États parties à la CEDEF et la 15e Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Il était le candidat de Chypre au poste de président de la 71e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (2016-2017).

En tant que Ministre Adjoint des Affaires européennes (2011-2013), Andréas Mavroyiannis a été chargé de mettre en place, de préparer, d'organiser et de diriger la présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne au deuxième semestre de 2012. Ses fonctions comprenaient la représentation du gouvernement auprès des institutions de l'UE et la présidence de formations du Conseil, la responsabilité des relations inter- institutionnelles de la présidence de l'UE et du Conseil, la représentation de la présidence de l'UE et du Conseil devant le Parlement européen et la gestion, entre autres, du Cadre Financier Pluriannuel et des négociations sur le budget de l'UE.

En termes d'expertise juridique, l'Ambassadeur Mavroyiannis possède une longue expérience pratique et académique, à commencer par un diplôme (Maîtrise) en droit de l'Université de Thessalonique en Grèce (1980) et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en droit international de l'Université de Droit et de Sciences Economiques - Paris II (1982). En 1984, l'Ambassadeur Mavroyiannis a reçu le

diplôme de l'Académie de droit international de La Haye. En 1985, il a participé au Centre de recherche de l'Académie de droit international de La Haye sur le thème «Protection internationale de l'environnement contre la pollution transfrontière». Il a été membre du Comité des conseillers juridiques du Conseil de l'Europe entre 1988 et 1992 et a représenté Chypre à la Commission préparatoire des Nations Unies pour l'Autorité internationale des fonds marins et pour le Tribunal international du droit de la mer (Jamaïque, 1989) et l'Organisation juridique consultative Asie-Afrique (AALCO). L'Amb. Mavroyiannis a été vice-président du Comité pour l'élection du nouveau procureur de la Cour pénale internationale en 2019-2020, tandis qu'en 2005-2008, il a représenté Chypre au Bureau de l'Assemblée des États Parties à la Cour pénale internationale, qui l'avait nommé en 2008 pour servir en tant que premier facilitateur du mécanisme de contrôle indépendant de la Cour. L'Ambassadeur Mavroyiannis est professeur adjoint de droit international public à l'Université Frederick de Chypre depuis 2018. Il a rédigé de nombreux articles dans des revues et des journaux académiques dans les domaines du droit, de la philosophie, des sciences politiques et des affaires européennes, ainsi que dans des journaux quotidiens. Il est membre du Groupe européen de droit public et du conseil d'administration de l'École de Droit Européen et de Gouvernance.

L'Amb. Mavroyiannis a également occupé de nombreux autres postes depuis son entrée au Ministère des Affaires étrangères de Chypre en 1987, y compris au plus haut rang diplomatique en tant que Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères de la République de Chypre (2013), chef de cabinet du Ministre des Affaires étrangères (1995-1997 et 2002-2003), Représentant permanent de Chypre auprès de l'Union européenne (2008-2011), Ambassadeur en France (1999-2002) et Ambassadeur en Irlande (1997-1999). En 2015, il a été décoré de l'Ordre national de la Légion d'honneur de la République française (grade d'Officier). Il a été également nommé Grand Officier de l'Ordre du Mérite Diplomatique de la République de Roumanie en 2013.

## Andréas D. Mavroyiannis brève notice biographique

Actuellement négociateur en chef du processus de paix à Chypre

- 2019 - Janvier 2021 Représentant permanent de Chypre auprès des Nations Unies à New York
- 2013 - 2019 Négociateur de la partie gréco-chypriote aux négociations intercommunautaires sur le problème chypriote
- 2013 Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères de Chypre
- 2011 - 2013 Ministre Adjoint auprès du Président de la République de Chypre pour les affaires européennes
- 2008 - 2011 Représentant permanent de Chypre auprès de l'Union Européenne
- 2003 - 2008 Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. Accrédité simultanément en tant qu'Ambassadeur non résident de Chypre au Brésil et en tant que haut-commissaire de Chypre à Sainte-Lucie, à la Grenade et à Antigua-et-Barbuda
- 2002 - 2008 Membre de l'équipe de négociation de la partie chypriote grecque dans les pourparlers bicommunautaires pour la solution du problème chypriote
- 2002 - 2003 Chef de cabinet du Ministre des Affaires étrangères de Chypre
- 1999 - 2002 Ambassadeur de Chypre en France avec accréditation simultanée en tant qu'ambassadeur non résident auprès de la Principauté d'Andorre, de la République Tunisienne et du Royaume du Maroc
- 1997 - 1999 Ambassadeur de Chypre en Irlande
- 1994 - 1997 Chef de cabinet du Ministre des Affaires étrangères de Chypre
- 1993 - 1994 Département UE, MAE
- 1989 - 1993 Deuxièmes puis premier secrétaire, Ambassade de Chypre à Paris
- 1989 Représentant de Chypre à la Commission préparatoire des Nations Unies pour l'Autorité internationale des fonds marins et pour le Tribunal international du droit de la mer
- 1988 - 1992 Représentant de Chypre au Comité des conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) du Conseil de l'Europe
- 1987 Il a intégré le Ministère des Affaires étrangères de la République de Chypre
- 1985 - 1987 Assistant de recherche du Professeur Pierre-Marie Dupuy (Université de Paris II)
- 1984 Diplôme de l'Académie de droit international de La Haye
- 1984 - 1985 D.E.A. de Droit International, D.E.A. de Sciences Politiques (Université de Droit et de Sciences Economique - Paris II)
- 1981 - 1985 D.E.A. de Sociologie, Doctorat de 3ème cycle en Sociologie Politique (Université de Paris X - Nanterre)
- 1975 - 1980 Diplôme en droit (Maîtrise en droit), Université de Thessalonique, Grèce

Né à Chypre en 1956, l'Ambassadeur Mavroyiannis était marié à feu Calliopi Efthyvoulou avec qui il a un fils, Diomides et une fille, Athéna

Il parle couramment le grec, le français et l'anglais et possède des connaissances de base en allemand

